

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DES MRC DE LA MATAPÉDIA ET DE LA MITIS
--

Procès-verbal du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis, tenu au 420, route 132 Ouest, Amqui le 27 septembre 2022 à compter de 15 h 00, sous la présidence de M. Georges Guénard.

1. Ouverture de l'assemblée

Sont présents

M. Georges Guénard	Maire de Saint-Vianney	MRC de La Matapédia
M. Pascal Rioux	Maire de Saint-Donat	MRC de La Mitis
M. Georges Deschênes	Maire de Saint-Gabriel	MRC de La Mitis
M. Martin Soucy	Maire de Mont-Joli	MRC de La Mitis
M. Gérard Grenier	Maire de Lac-au-Saumon	MRC de La Matapédia

Sont aussi présent

M. Vincent Dufour	Coordonnateur	Régie
M. Joël Tremblay	Directeur général	MRC de La Matapédia
Mme Judith Garon	Directrice des finances	MRC de La Mitis
M. François Fournier	Citoyen	

Sont absents

Mme Sylvie Blanchette	Mairesse d'Amqui	MRC de La Matapédia
M. Marcel Moreau	Secrétaire-greffier	Régie

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2022-44

Il est proposé par M. Gérard Grenier, appuyé par M. Martin Soucy et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 5 juillet 2022
4. Comptes à payer

5. Liste des comptes à recevoir
6. États financiers mensuels
7. SÉMER et LET de Cacouna – tarification 2023
8. Budget 2023
9. Centre de transfert
 - 9.1 Suivi – adjointe à la coordination
 - 9.2 Porte inférieure
10. Multiplateforme
 - 10.1 Suivi
 - 10.2 Appel d’offres de préachat d’une presse
 - 10.3 Demande d’une audience du BAPE
11. Modernisation de la collecte sélective
12. Écocentres
13. Campagne médiatique - PGMR
14. Divers
 - a) Incinérateur - Pyrogenesis
15. Levée de l’assemblée

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 5 juillet 2022

Résolution 2022-45

Il est proposé par M. Georges Deschênes, appuyé par M. Martin Soucy et résolu à l’unanimité d’adopter le procès-verbal de la réunion du 5 juillet 2022 tel que présenté.

4. Comptes à payer

Résolution 2022-46

Prélèvements	# 837 à 846	21 684.55 \$
Dépôts directs et prêts	# 500186-500231	1 280 351.31 \$
Prêt Komatsu		12 285.93 \$
Salaires	# 501654-501678	33 782.09 \$
Total		1 348 103.38 \$

De ce total, un montant de 80 907.16 \$ concerne le projet de multiplateforme.

Il est proposé par M. Georges Deschênes, appuyé par M. Gérard Grenier et résolu à l’unanimité d’accepter les comptes à payer de juillet, août et septembre 2022 pour un grand total de 1 348 103.38 \$.

5. Liste des comptes à recevoir

Résolution 2022-47

Il est proposé par M. Martin Soucy, appuyé par M. Georges Deschênes et résolu à l'unanimité d'adopter le dépôt des comptes à recevoir de septembre 2022.

6. États financiers mensuels

M. Vincent Dufour présente les états financiers de janvier à août 2022.

7. SÉMER et LET de Cacouna – tarification 2023

M. Vincent Dufour informe le comité que les nouveaux tarifs pour 2023 seront les suivants :

- LET de Cacouna : 97 \$ / tm
 - Pénalité pour non atteinte des tonnages résidentiels de matières organiques détournées : 78 \$ / tm
- SÉMER : 20 \$ / habitant

8. Budget 2023

Mme Judith Garon présente le projet de budget 2023 de la Régie.

Résolution 2022-48

MRC	La Matapédia	La Mitis
Dépenses	2 032 414.00 \$	2 426 382.00 \$
Revenus		
Subvention	132 213.00 \$	134 981.00 \$
Quotes-parts	1 581 169.00 \$	1 972 369.00 \$
Autres revenus	319 032.00 \$	319 032.00 \$
Total des revenus	2 032 414.00 \$	2 426 382.00 \$

Il est proposé par M. Georges Deschênes, appuyé par M. Gérard Grenier et résolu à l'unanimité d'adopter le budget 2023 de la Régie au montant de 4 458 797 \$ tel que présenté par Mme Judith Garon.

9. Centre de transfert

9.1 Suivi-adjointe à la coordination

M. Vincent Dufour informe le comité qu'en l'absence de l'adjointe à la coordination, une nouvelle personne a été embauchée temporairement.

9.2 Porte inférieure

M. Vincent Dufour informe le comité d'un bris majeur à la porte inférieure du Centre de transfert Matapédia-Mitis et qu'un remplacement doit être fait avant l'hiver.

Résolution 2022-49

Il est proposé par M. Martin Soucy, appuyé par M. Georges Deschênes et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Portes de Garage Alain Normand au montant de 13 300 \$ avant taxes pour le remplacement de la porte inférieure du Centre de transfert Matapédia-Mitis.

10. Multiplateforme

10.1 Suivi du projet

M. Vincent Dufour informe le comité des sujets suivants concernant le projet de Multiplateforme de gestion des matières résiduelles de Saint-Moïse :

- La Régie est toujours en attente des dernières questions du MELCC avant de déposer ses réponses dans le cadre du processus d'évaluation environnementale;
- Ces délais auront des répercussions sur l'échéancier du projet et la mise en opération pourrait être repoussée en automne 2024;
- Selon le nouvel échéancier, il faudra prévoir en 2023 réviser l'entente avec la Ville de Rivière-du-Loup et la SÉMER pour la disposition des matières résiduelles et organiques ainsi que lancer un appel d'offres pour le transport en fonction de la durée prévue avant la mise en opération.

10.2 Appel d'offres de préachat d'une presse

Résolution 2022-50

CONSIDÉRANT QUE la Régie a procédé à un appel d'offres public conjoint avec les MRC de Nouvelle-Beauce et de Bellechasse pour la fourniture de presses à déchets;

CONSIDÉRANT QUE l'achat de cette fourniture est conditionnel à ce que le projet de Multiplateforme de gestion des matières résiduelles de Saint-Moïse soit autorisé;

CONSIDÉRANT QU'une (1) seule soumission a été déposée et est conforme;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Machinex a déposé une soumission au montant de 984 935 \$ avant taxe;

CONSIDÉRANT QUE le Service de gestion des matières résiduelles et des ressources matérielles de la MRC de La Nouvelle-Beauce, accompagné de M. François Gagnon de la firme Tétra Tech ainsi que de M. Vincent Dufour de la Régie, a rencontré la direction de Machinex afin de revoir certains items de la soumission.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. Pascal Rioux, appuyé par M. Gérard Grenier et résolu à l'unanimité et conditionnellement à une adoption par courriel de cette résolution :

- D'entériner les résultats de l'appel d'offres de préachat d'une presse de Machinex au montant de 984 935 \$ avant taxes;
- Que la Régie émettra un avis par résolution à Machinex si le projet est autorisé et qu'avant cet avis, aucun achat de cette fourniture ne sera autorisé;
- Que la somme soit prise à même le règlement d'emprunt REG09-2022.

10.3 Demande d'une audience du BAPE

Résolution 2022-51

CONSIDÉRANT QUE la Régie a déposé le 4 avril 2022 l'Étude d'impact sur l'environnement dans le cadre du processus d'évaluation environnementale du projet de Multiplateforme de gestion des matières résiduelles de Saint-Moïse, notamment concernant le volet LET;

CONSIDÉRANT QU'à la suite des consultations publiques et discussions avec les acteurs du milieu, il est ressorti une demande générale d'avoir une commission du Bureau des Audiences Publiques sur l'Environnement (BAPE) à titre d'outil d'évaluation du projet;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du processus d'évaluation environnementale, il est possible pour un promoteur de faire une demande d'un BAPE;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. Gérard Grenier, appuyé par M. Pascal Rioux et résolu à l'unanimité d'adresser une demande au ministère de l'Environnement pour qu'une commission du BAPE ait lieu concernant le projet de LET de Saint-Moïse.

11. Modernisation de la collecte sélective

M. Vincent Dufour informe le comité des discussions concernant la modernisation de la collecte sélective qui ont eu lieu dans les MRC de La Matapédia et de La Mitis. Il sera proposé aux MRC de faire une étude afin de faire un portrait de la situation de la collecte actuelle et des impacts d'un regroupement de la collecte à l'échelle de la Régie ou des MRC.

12. Écocentres

M. Vincent Dufour informe le comité de l'avancée des démarches afin de faire une étude sur le regroupement des écocentres au niveau de la Régie suite à la demande de la MRC de La Matapédia d'évaluer cette option.

13. Campagne médiatique – PGMR

M. Vincent Dufour présente au comité les prix concernant la campagne médiatique prévue dans le cadre du Plan d'action 2022 du PGMR. Il est proposé d'entériner cette campagne au niveau des MRC de La Matapédia et de La Mitis.

14. Divers

a) Incinérateur - Pyrogenesis

M. François Fournier présente une demande afin d'évaluer une technologie de traitement des matières résiduelles par pyrolyse telle que présentée par l'entreprise Pyrogenesis. Suite à la présentation des éléments relatifs à cette technologie, il est d'avis général du comité de ne pas donner suite à la demande en raison notamment des coûts élevés de traitement.

15. Levée de l'assemblée

Résolution 2022-52

Il est proposé par M. Gérard Grenier de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 17 H 00.

Georges Guénard
Président

Vincent Dufour
Coordonnateur de la Régie